



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM GRANVILLE, 76 RUE COURAYE 50400 GRANVILLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M JUIN Sebastien, représentant de la société LA CAMUCHE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 51 RUE COURAYE 50400 GRANVILLE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
------------------------	------------------	--------------

Les actionnaires suivants et le montant de leurs versements sont indiqués sur le document en annexe intitulé "Liste complémentaire des actionnaires".

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 23 juillet 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

55

La banque
(Cachet et signature)

CAISSE DE CREDIT MUTUEL
DE GRANVILLE
76 RUE COURAYE - 50400 GRANVILLE
☎ 0 820 04 73 50 (Service 0,12 €/min + Prix Appel)
FAX 02 33 91 03 59 - Coutances 780 886 644